



Pour remplir ce formulaire

Cette demande de reconnaissance peut être remplie par la personne souhaitant de l'assistance avec le soutien de la ou des personnes proposées à titre d'assistantes. La [Trousse – Mesure d'assistance](#) est également disponible pour vous aider. Elle peut être téléchargée au Quebec.ca/mesure-assistance.

La personne souhaitant de l'assistance ainsi que le(s) assistant(es) proposé(es) doivent obligatoirement joindre deux pièces d'identité à la demande pour que celle-ci soit traitée.

Admissibilité

La personne qui souhaite de l'assistance ainsi que toute personne proposée comme assistante doivent répondre à certains critères d'admissibilité.

Ces situations s'appliquent-elles à vous ou à l'un(e) de vos assistant(e)s proposé(e)s?

Personne souhaitant de l'assistance

Je suis une personne majeure qui :

- réside au Québec;
- n'est pas sous mandat de protection;
- n'est pas sous tutelle.

Assistant(e)s proposé(e)s

Je suis une personne majeure ou mineure pleinement émancipée qui :

- ne bénéficie pas d'une représentation temporaire;
- n'est pas sous mandat de protection;
- n'est pas sous tutelle;
- ne bénéficie pas d'une mesure d'assistance;
- est apte à exercer la charge d'assistance.

Est-ce que vos assistant(e)s proposé(e)s et vous répondez à tous les critères d'admissibilité?

OUI : Vous pouvez aller de l'avant avec votre demande de reconnaissance.

NON : Un autre type de soutien pourrait être plus approprié à votre situation. Pour toute question, vous pouvez communiquer, sans frais, avec les renseignements généraux au 514 873-4074 ou au 1 844 LECURATEUR (532-8728).

Réservé au Curateur public du Québec

Les champs suivis d'un * sont obligatoires.

LA PERSONNE SOUHAITANT DE L'ASSISTANCE

1. – Avez-vous déjà fait une demande de reconnaissance d'un(e) assistant(e)?

Choisissez l'option qui s'applique à votre situation. *

Oui

Non

▶ Si oui, indiquez ci-après votre numéro de dossier à la mesure d'assistance. *

Numéro de dossier - mesure d'assistance

Section A. – Votre identité

2. – Qui présente cette demande pour faire reconnaître un(e) ou deux assistant(e)s?

Nom de famille *

Prénom *

Date de naissance *

AAAA-MM-JJ



Section B. – Votre état civil

3. – Quel est votre état civil?

État civil actuel *

Choisissez votre statut d'état civil actuel.

- | | | | |
|--------------------------------------|--|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Célibataire | <input type="checkbox"/> Uni(e) civilement | <input type="checkbox"/> Séparé(e) | <input type="checkbox"/> Union civile dissoute |
| <input type="checkbox"/> Marié(e) | <input type="checkbox"/> Uni(e) de fait | <input type="checkbox"/> Divorcé(e) | <input type="checkbox"/> Veuf(-ve) |

Section C. – Parlez-nous de vous et de votre demande

4. – Souhaitez-vous faire reconnaître deux assistant(e)s?

Choisissez l'option qui s'applique à votre situation. *

Oui

Non

► Si oui, souhaitez-vous que vos deux assistant(e)s agissent conjointement? *

Oui

Non

5. – Quelles sont les difficultés que vous vivez?

En quoi un(e) assistant(e) pourrait-il (elle) vous aider dans vos démarches?

Renseignements sur votre situation *



Section D. – Pour vous joindre

6. – Quelle est votre adresse de correspondance?

Numéro *	Rue *	Appartement / Unité
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ville, village ou municipalité *	Province *	Code postal *
<input type="text"/>	Québec	<input type="text"/>

7. – Quelles sont vos coordonnées téléphoniques?

Plusieurs choix sont possibles. Indiquez cependant au moins un numéro de téléphone. *

Téléphone cellulaire		Téléphone (autre)		Poste
Indicatif	Numéro	Indicatif	Numéro	
<input type="text"/>				

Section E. – Vos préférences de communication

8. – Dans quelle langue souhaitez-vous qu'on vous serve? Notez que pour que l'on communique avec vous en anglais, vous devez répondre aux critères d'exception tels que stipulés dans la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. Voir les exceptions dans [Modernisation de la Charte de la langue française | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#).

Un seul choix possible *

<input type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Anglais
-----------------------------------	----------------------------------

9. – Quelles sont vos préférences de communication?

Choisissez toutes les options qui vous conviennent. *

<input type="checkbox"/> Par courrier	<input type="checkbox"/> Par courriel (précisez ci-après)
---------------------------------------	---

Adresse courriel

<input type="text"/>	@	<input type="text"/>
----------------------	---	----------------------



Section F. – Vos préférences pour l'entrevue

10. – Comment souhaitez-vous passer l'entrevue?

Plusieurs choix possibles *

En personne

En visioconférence

11. – En prévision de l'entrevue, avez-vous une condition particulière à nous mentionner?

Plusieurs choix sont possibles

Visuelle

Auditive

Psychologique

Mobilité réduite

Autre, précisez ►

12. – De façon à être capable de vous comprendre durant l'entrevue, avez-vous besoin qu'un(e) interprète vous accompagne?

Choisissez l'option qui s'applique à votre situation. *

Oui

Non

13. – Est-ce qu'une situation de nature exceptionnelle nécessite un accompagnement d'une autre nature?

Choisissez l'option qui s'applique à votre situation. *

Oui

Non

► Si oui, indiquez ci-après la nature de cet accompagnement. *

Nature de l'accompagnement souhaité pour l'entrevue *



VOS ASSISTANT(E)S

Votre premier(-ière) assistant(e)

14.A – Cette personne a-t-elle été déjà proposée comme assistante? Est-elle une assistante reconnue?

Choisissez l'option qui s'applique à la situation de votre assistant(e). *

Oui

Non

▶ Si oui, indiquez ci-après le numéro de dossier à la mesure d'assistance. *

Numéro de dossier – mesure d'assistance

Section A. – Renseignements sur l'identité de votre assistant(e)

15.A – Qui proposez-vous comme assistant(e)?

Les champs suivis d'un * sont obligatoires.

Nom de famille *

Prénom *

Date de naissance *

AAAA-MM-JJ

Genre *

Féminin

Masculin

Personne non genrée

Section B. – Votre relation avec l'assistant(e)

16.A – Quel est votre lien avec l'assistant(e) proposé(e)?

Choisissez l'option qui correspond à votre situation. *

Conjoint(e)

Enfant

Parent

Ami(e) / Proche

Autre, précisez ▶

Section C. – Pour joindre votre assistant(e)

17.A – Quelle est l'adresse de correspondance de votre assistant(e)?

Numéro *

Rue *

Appartement / Unité

Ville, village ou municipalité *

Province (pays pour les résidents hors Canada) *

Code postal *

18.A – Quelles sont les coordonnées téléphoniques de votre assistant(e)?

Plusieurs choix sont possibles. Indiquez cependant au moins un numéro de téléphone. *

Téléphone cellulaire

Téléphone (autre)

Indicatif

Numéro

Indicatif

Numéro

Poste



Section D. – Les préférences de communication de votre assistant(e)

19.A – Dans quelle langue votre assistant(e) souhaite-t-il (elle) être servi(e)? Notez que pour que l'on communique en anglais avec votre assistant(e), cette personne doit répondre aux critères d'exception tels que stipulés dans la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. Voir les exceptions dans [Modernisation de la Charte de la langue française | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#).

Un seul choix possible *

Français

Anglais

20.A – Quelles sont les préférences de communication de votre assistant(e)?

Choisissez toutes les options qui vous conviennent. *

Par courrier

Par courriel (précisez ci-après)

Adresse courriel

	@	
--	---	--



Votre deuxième assistant(e)

L'article 297.16 du Code civil du Québec prévoit que toute personne souhaitant de l'assistance peut demander la reconnaissance d'un(e) ou de deux assistant(e)s, au maximum. L'ajout d'un(e) deuxième assistant(e) n'est cependant pas obligatoire. Ce choix appartient à la personne souhaitant de l'assistance.

Si vous souhaitez avoir un(e) deuxième assistant(e), utilisez les sections suivantes A à D pour préciser les informations requises.

Sinon, passez directement à la section « Vos proches ».

14.B – Cette personne a-t-elle déjà été proposée comme assistante? Est-elle une assistante reconnue?

Choisissez l'option qui s'applique à la situation de votre assistant(e). *

Numéro de dossier – mesure
d'assistance

Oui

Non

► **Si oui,** indiquez ci-après le numéro de dossier à la mesure d'assistance. *

Section A. – Renseignements sur l'identité de votre assistant(e)

15.B – Qui proposez-vous comme assistant(e)?

Les champs suivis d'un * sont obligatoires.

Nom de famille *

Prénom *

Date de naissance *

AAAA-MM-JJ

Genre *

Féminin

Masculin

Personne non genrée

Section B. – Votre relation avec l'assistant(e)

16.B – Quel est votre lien avec l'assistant(e) proposé(e)?

Choisissez l'option qui correspond à votre situation. *

Conjoint(e)

Enfant

Parent

Amie(e) / Proche

Autre, précisez ►

Section C. – Pour joindre votre assistant(e)

17.B – Quelle est l'adresse de correspondance de votre assistant(e)?

Numéro *

Rue *

Appartement / Unité

Ville, village ou municipalité *

Province (pays pour les résidents hors Canada) *

Code postal *



18.B – Quelles sont les coordonnées téléphoniques de votre assistant(e)?

Plusieurs choix sont possibles. Indiquez cependant au moins un numéro de téléphone. *

Téléphone cellulaire

Indicatif

Numéro

Téléphone (autre)

Indicatif

Numéro

Poste

Section D. – Les préférences de communication de votre assistant(e)

19.B – Dans quelle langue votre assistant(e) souhaite-t-il (elle) être servi(e)? Notez que pour que l'on communique en anglais avec votre assistant(e), cette personne doit répondre aux critères d'exception tels que stipulés dans la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. Voir les exceptions dans [Modernisation de la Charte de la langue française | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#).

Un seul choix possible *

Français

Anglais

20.B – Quelles sont les préférences de communication de votre assistant(e)?

Choisissez toutes les options qui vous conviennent. *

Par courrier

Par courriel (précisez ci-après)

Adresse courriel

 @

CONTACT

En tant que personne souhaitant de l'assistance, **vous pouvez identifier un(e) de vos assistant(e)s pour agir comme contact** auprès du Curateur public du Québec.

Le cas échéant, un(e) seul(e) de vos deux assistant(e)s proposé(e)s peut être désigné(e) à ce titre.

En désignant ainsi un(e) assistant(e), vous l'autorisez à recevoir de l'information et à communiquer directement avec le Curateur public du Québec, par exemple, pour transmettre des renseignements manquants concernant votre demande de reconnaissance.

21 – Souhaitez-vous que votre assistant(e) proposé(e) soit votre contact auprès du Curateur public du Québec?

Choisissez l'option qui s'applique à la situation de votre assistant(e). *

Oui

Non

Si oui, indiquez ci-après l'assistant(e) proposé(e) désigné(e) comme contact.

Prénom(s)

Nom(s)



VOS PROCHES

Rappel

Le Code civil du Québec prévoit que le Curateur public du Québec notifie la demande de reconnaissance **à au moins deux personnes**. Celles-ci peuvent faire partie de la famille de la personne souhaitant de l'assistance ou de l'entourage lui démontrant un intérêt particulier, un(e) ami(e) proche par exemple. Un(e) proche doit être une personne majeure ou mineure pleinement émancipée.

Notez cependant que l'assistant(e) ne peut être inscrit comme un(e) proche.

Ces informations sont **obligatoires** afin que votre demande soit considérée. Si une réponse est incomplète, votre demande pourrait vous être refusée.

- ▶ Vous êtes en mesure de fournir uniquement les renseignements d'un(e) seul(e) proche?
- ▶ Vous n'êtes pas en mesure de fournir les informations d'au moins un(e) proche?

N'oubliez pas de remplir la section dédiée du formulaire afin de nous faire part de votre situation (voir question 27 à la page 12).

Premier(-ière) proche à notifier

Section A. – Renseignements sur l'identité de votre premier(-ière) proche

22.A – Qui est le(la) premier(-ière) proche à notifier?

Nom de famille *

Prénom *

Section B. – Votre relation avec ce ou cette proche

23.A – Quel est votre lien avec ce ou cette proche?

Choisissez l'option qui correspond à votre situation. *

<input type="checkbox"/> Conjoint(e) <input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Ami(e) / Proche	<input type="checkbox"/> Autre, précisez ►	<input type="text"/>
--	--	----------------------

Section C. – Pour joindre votre proche

24.A – Quelle est l'adresse de correspondance de votre proche?

Numéro *

Rue *

Appartement / Unité

Ville, village ou municipalité *

Province (pays pour les résidents hors Canada) *

Code postal *



Section D. – Les préférences de communication de votre proche

25.A – Dans quelle langue cette personne souhaite-t-elle être servie? Notez que pour que l'on communique en anglais avec votre proche, cette personne doit répondre aux critères d'exception tels que stipulés dans la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. Voir les exceptions dans [Modernisation de la Charte de la langue française | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#).

Un seul choix possible *

<input type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Anglais
-----------------------------------	----------------------------------

26.A – Quelle est l'adresse courriel de votre proche?

Adresse courriel

	@	
--	---	--



Deuxième proche à notifier

Section A. – Renseignements sur l'identité de votre deuxième proche

22.B – Qui est le (la) deuxième proche à notifier?

Nom de famille *

Prénom *

Section B. – Votre relation avec ce ou cette proche

23.B – Quel est votre lien avec ce ou cette proche?

Choisissez l'option qui correspond à votre situation *

<input type="checkbox"/> Conjoint(e) <input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Ami(e) / Proche	<input type="checkbox"/> Autre, précisez ►	
--	--	--

Section C. – Pour joindre votre proche

24.B – Quelle est l'adresse de correspondance de votre proche?

Numéro *

Rue *

Appartement / Unité

Ville, village ou municipalité *

Province (pays pour les résidents hors Canada) *

Code postal *

Section D. – Les préférences de communication de votre proche

25.B – Dans quelle langue cette personne souhaite-t-elle être servie? Notez que pour que l'on communique en anglais avec votre proche, cette personne doit répondre aux critères d'exception tels que stipulés dans la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. Voir les exceptions dans [Modernisation de la Charte de la langue française | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#).

Un seul choix possible *

<input type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Anglais
-----------------------------------	----------------------------------

26.B – Quelle est l'adresse courriel de votre proche?

Adresse courriel

<input type="text"/>	@	<input type="text"/>
----------------------	---	----------------------

Section E. – Renseignements complémentaires

27 – Vous n'êtes pas en mesure de communiquer des informations concernant au moins deux proches?

- ▶ Indiquez toutes les informations que vous jugez nécessaires afin de nous permettre de mieux comprendre votre situation.

DÉCLARATION D'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS

JE DÉCLARE que les renseignements qui figurent dans cette demande, ainsi que dans les annexes et pièces justificatives jointes, sont exacts et complets.

JE RECONNAIS que le Curateur public du Québec peut :

- Vérifier ou faire vérifier, sans mon consentement, auprès de divers organismes publics ou privés et d'autres tiers, l'exactitude des renseignements fournis;
- Me demander tout renseignement ou document qu'il juge nécessaire au traitement de ma demande;
- Rejeter toute demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur ou pour motif d'intérêt public;
- Refuser d'examiner ou peut rejeter une demande de reconnaissance impliquant un(e) assistant(e) proposé(e) qui n'aurait pas respecté ses obligations passées, y compris si ces agissements fautifs ne me concernent pas;
- Refuser de reconnaître un(e) assistant(e) sur la foi d'une demande qui donne sérieusement lieu de craindre que la personne majeure ne subisse un préjudice du fait de la reconnaissance.

JE M'ENGAGE à aviser sans délai le Curateur public du Québec de tout changement aux réponses indiquées dans cette demande. Cet engagement est également valide pour la durée de reconnaissance de l'assistant(e).

Signature de la personne souhaitant de l'assistance *

Date *

.....
AAAA-MM-JJ



Réservé au Curateur public du Québec

LA DESCRIPTION SOMMAIRE DE VOTRE PATRIMOINE

Section A. – Vos revenus

1. Recevez-vous des revenus? (Au Québec, au Canada ou à l'étranger)

Choisissez l'option qui s'applique à votre situation. *

Oui

Non

▶ Si oui, quelles sont les sources de vos revenus ? (Plusieurs choix possibles) *

Revenus d'emploi

(Revenus salariés, résultat d'un travail à votre propre compte ou provenant des prestations d'assurance-emploi)

Prestations d'organismes
gouvernementaux

(Prestations d'aide sociale, de solidarité sociale, indemnités de la SAAQ, de la CNESST, prestations RQAP, etc.)

Revenus de retraite

(Prestations de Retraite Québec, d'un programme de la sécurité de la vieillesse, d'une pension à l'étranger, etc.)

Autres revenus ? Précisez.

Section B. – Vos actifs

2. Avez-vous des biens ou des avoirs? (Au Québec, au Canada ou à l'étranger)

Choisissez l'option qui s'applique à votre situation. *

Oui

Non

▶ Si oui, quels sont vos biens et avoirs? (Plusieurs choix possibles) *

Comptes bancaires, dans une
caisse ou d'autres institutions
financières

Véhicules

(Autos, motos, véhicules, camions, motoneiges, véhicules tout-terrain, etc.)

Placements

(Dépôts à terme, obligations ou actions, REER, REEE ou autres placements)

Biens immobiliers

(Résidence, chalet, terrain ou autres)

Autres actifs ? Précisez.



Section C. – Vos passifs

3. Avez-vous des dettes? (Au Québec, au Canada ou à l'étranger)

Choisissez l'option qui s'applique à votre situation. *

Oui

Non

▶ Si oui, quels sont vos dettes ? (Plusieurs choix possibles) *

Prêts hypothécaires

Autres prêts ? Précisez.

Autres passifs ? Précisez.

Votre signature

Signature de la personne souhaitant de l'assistance *

Date *

AAAA-MM-JJ



Réservé au Curateur public du Québec

VOTRE CONSENTEMENT EN TANT QUE PERSONNE SOUHAITANT DE L'ASSISTANCE

Informations

La mesure d'assistance permet à toute personne vivant une difficulté d'être aidée dans certaines sphères de sa vie par un(e) ou deux assistant(e)s qu'elle aura elle-même choisi(e)s.

Afin de bénéficier d'une telle mesure d'assistance, vous devez être en mesure de comprendre la portée de la mesure et être capable d'exprimer vos volontés et vos préférences. À cet égard, nous vous convierons à une entrevue qui nous permettra d'échanger à ce sujet.

Au terme de votre démarche, le Curateur public du Québec pourra reconnaître officiellement la ou les personnes proposées à titre d'assistantes dans cette demande.

L'assistant(e) agit comme intermédiaire entre la personne assistée et tout tiers.

L'assistant(e) est reconnu(e) pour une durée maximale de 3 ans et une nouvelle demande devra être soumise afin de faire reconnaître un(e) ou deux assistant(e)s à l'expiration du délai de trois ans. La personne assistée ainsi que tout(e) assistant(e) reconnu(e) pourront cependant y mettre fin à tout moment en informant le Curateur public du Québec de leur décision.

Rôle de l'assistant(e) reconnu(e)

► **Avec votre consentement, et lorsque nécessaire pour exercer sa charge, votre assistant(e) pourra alors :**

- Obtenir des renseignements qui vous concernent, notamment des informations confidentielles telles que vos données fiscales ou autres détenues par Revenu Québec;
- Obtenir les données fiscales de votre compte d'impôt et de prestations pour les particuliers et les données fiscales concernant votre compte d'entreprise personnelle détenues par l'Agence du revenu du Canada;
- Obtenir des informations relatives à votre dossier médical ou à vos données bancaires;
- Agir comme votre intermédiaire auprès de tout tiers;
- Accéder à vos renseignements personnels ou à des renseignements protégés par le secret professionnel, par exemple :
 - le numéro de permis de conduire, d'assurance sociale (NAS) ou de la carte de la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ),
 - des informations sur les biens immobiliers, les placements d'une personne,
 - un numéro de téléphone, une adresse, un nom, un prénom ou une date de naissance, etc.;
- Communiquer avec les tiers afin de transmettre vos informations personnelles ou vos décisions.

Obligations de l'assistant(e) reconnu(e)

► **Toute personne agissant en tant qu'assistant(e) doit par ailleurs :**

- Agir avec prudence et diligence;
- Faire valoir vos volontés et préférences auprès des tiers;
- Vous conseiller afin que vous puissiez prendre vos propres décisions;
- Respecter votre vie privée, c'est-à-dire ne recueillir, n'utiliser ou ne communiquer des renseignements qui vous concernent, qu'avec votre consentement et seulement lorsque cela est nécessaire pour exercer ses responsabilités d'assistant(e), et ce, pendant et après sa charge d'assistant(e).



Limites du rôle d'assistant(e)

► La mesure d'assistance n'autorise pas votre assistant(e) à :

- Signer des documents en votre nom;
- Prendre des décisions pour vous ou en votre nom;
- Agir dans des situations de conflits d'intérêts (c'est-à-dire qu'il (elle) ne peut pas vous influencer pour vous faire poser un geste qui le (la) favoriserait);
- Exercer vos droits civils à votre place;
- Exiger une rémunération pour sa charge.

Vos engagements

JE COMPRENDS la portée et la signification de ce qui précède **et**, par conséquent, **JE CONSENS** à la reconnaissance de la ou des personnes proposées à titre d'assistant(e)s dans le cadre de la présente demande.

Signature de la personne souhaitant de l'assistance *

Date *

.....
AAAA-MM-JJ



Réservé au Curateur public du Québec

VOS INFORMATIONS

1. Indiquez le nom et le prénom de la personne proposée à titre d'assistant(e) ou de premier(-ière) assistant(e).

Nom de famille *

Prénom *

2. S'il y a lieu, indiquez le nom et le prénom de la personne proposée à titre de deuxième assistant(e).

Nom de famille *

Prénom *

VOTRE CONSENTEMENT

Informations

L'article 297.22 du Code civil du Québec prévoit que le Curateur public vérifie les antécédents judiciaires de toute personne proposée comme assistant(e).

Le Curateur public du Québec pourra ainsi vérifier ou faire vérifier auprès de l'organisme de son choix, à partir des banques de données qui leur sont accessibles, vos antécédents judiciaires.

Seuls les antécédents judiciaires qui, de l'avis du Curateur public, ont un lien avec le rôle d'assistant(e) seront considérés pour l'analyse de la demande de reconnaissance.

Dans ce cadre, le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs, de faire une fausse déclaration ou d'omettre de déclarer tous les renseignements exigés et, le cas échéant, de communiquer au Curateur public un renseignement faux ou trompeur, peut entraîner le rejet de la demande de reconnaissance.

Accès aux documents des organismes publics et protection des renseignements personnels

Seul notre personnel autorisé a accès à ces renseignements lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de ses fonctions : leur communication à des tiers ne peut se faire que dans les cas prévus par la Loi.

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels permet à la personne concernée par ces renseignements de les consulter et de les faire rectifier. Toute personne peut ainsi avoir accès aux renseignements qui la concernent et qui sont détenus par le Curateur public, et les faire corriger s'il y a lieu, en communiquant au 1 844 LECURATEUR (532-8728).

Le Curateur public s'engage à protéger les renseignements confidentiels contenus dans cette déclaration et toutes les informations et tous les documents qui pourraient lui être transmis dans le cadre de la vérification des antécédents judiciaires.

Votre consentement

JE COMPRENDS la portée et la signification de ce qui précède **et**

JE DÉCLARE que les renseignements fournis sont complets et conformes à la vérité et qu'une fausse déclaration peut entraîner le refus de ma candidature ou de la demande de reconnaissance.

Ainsi, **J'AUTORISE**

- Le Curateur public à vérifier, ou à faire vérifier auprès de l'organisme de son choix (l'Organisme), mes antécédents judiciaires;
- Toute personne habilitée à ce titre par le Curateur public à communiquer au représentant autorisé de l'Organisme les renseignements personnels nécessaires pour procéder à la vérification de mes antécédents judiciaires;
- Le Curateur public ou l'Organisme à effectuer les recherches nécessaires à partir des données que j'ai fournies, dans les dossiers et les banques de données qui leur sont accessibles au Canada ou à l'étranger.

Et **JE CONSENS** à ce que :

- L'Organisme transmette les résultats de la vérification de mes antécédents judiciaires directement au Curateur public, sans me les communiquer;
- Les résultats de vérification de mes antécédents judiciaires soient :
 - communiqués à la personne souhaitant être assistée advenant que le Curateur public ou le ou la notaire ou l'avocat(e) accrédité(e) considère qu'il est nécessaire d'en discuter avec elle lors de l'entrevue. Ceci s'applique spécifiquement aux cas où les antécédents judiciaires constatés s'avèreraient non compatibles avec la charge d'assistant(e) ou donneraient lieu de craindre que la personne assistée ne subisse un préjudice du fait de la reconnaissance de l'assistant(e) proposé(e);
 - le cas échéant, partagés par le Curateur public avec des notaires ou des avocat(e)s accrédité(e)s lorsque la demande pour faire reconnaître un(e) assistant(e) est présentée par l'intermédiaire de ces dernier(-ière)s.

Signature de l'assistant(e) proposé(e) ou du (de la) premier(-ière) assistant(e) *	Date * AAAA-MM-JJ
Signature du (de la) deuxième assistant(e) s'il y a lieu *	Date * AAAA-MM-JJ



Réservé au Curateur public du Québec

Premier(-ière) assistant(e)

VOTRE DÉCLARATION EN TANT QU'ASSISTANT(E)

1. Nom de famille et prénom de l'assistant(e) proposé(e)

Nom de famille *

Prénom *

A. Respect de la vie privée de la personne souhaitant de l'assistance

Informations

Les articles 297.11 et 297.12 du Code civil du Québec autorisent toute personne officiellement reconnue comme assistant(e) à agir comme intermédiaire entre la personne assistée et les tiers.

Dans ce cadre, **toute personne jouant le rôle d'assistant(e) doit respecter la vie privée de la personne assistée**, c'est-à-dire ne recueillir, n'utiliser ou ne communiquer des renseignements qui concernent la personne assistée qu'avec son consentement et seulement lorsque cela est nécessaire pour exercer ses responsabilités d'assistant(e). Cette obligation de respecter la vie privée de la personne souhaitant de l'assistance s'applique aussi bien pendant qu'après la charge d'assistance.

Les informations visées comprennent tous les renseignements qui se rapportent à la personne concernée. **Ils ne peuvent être recueillis ou communiqués sans le consentement de cette dernière.**

Sans être exhaustifs, voici quelques exemples :

- Des informations fiscales ou autres détenues par Revenu Québec ou d'autres administrations;
- Les informations relatives à un dossier médical;
- Des informations bancaires;
- Le numéro de permis de conduire, d'assurance sociale ou de la carte de la Régie d'assurance maladie du Québec;
- Des informations sur les biens immobiliers ou sur les placements d'une personne;
- Un numéro de téléphone, une adresse, un nom, un prénom ou une date de naissance, etc.

De plus, la **reconnaissance officielle n'autorise pas l'assistant(e) à se substituer à la personne assistée**, que ce soit pour prendre des décisions à sa place ou signer des actes en son nom. La personne assistée conserve la pleine capacité à exercer ses droits civils.

ⓘ Avant de signer votre annexe, consultez également l'étape 5 de la trousse de demande – section « Annexe 4.A – Respect de la vie privée ».



Premier(-ière) assistant(e) (suite)

B. Conflits d'intérêts

Informations

Un conflit d'intérêts correspond à une situation, des circonstances ou un contexte où une personne risque de modifier son jugement, de négliger une obligation ou une responsabilité ou de favoriser son intérêt personnel pour obtenir un avantage direct (pour elle-même) ou indirect (pour un parent, un proche, un associé).

Un(e) assistant(e) peut ainsi se trouver dans une situation de conflit d'intérêts lorsqu'il (elle) a la possibilité de favoriser ses intérêts personnels (ou ceux d'autres personnes) plutôt que les intérêts de la personne assistée. Il peut alors survenir une incompatibilité entre ses propres intérêts et les responsabilités associées à l'exercice de sa charge d'assistance.

Par extension, l'assistant(e) ne doit pas non plus tenir compte des intérêts de sa famille, de ses amis, de ses créanciers ou de toute autre personne, organisme ou entreprise lorsqu'il (elle) exerce sa charge.

L'article 297.15 du Code civil du Québec prévoit que tout(e) assistant(e) reconnu(e) ne peut agir dans une situation pour laquelle il existe un conflit entre son intérêt personnel et celui de la personne assistée. C'est-à-dire que vous n'avez pas le droit en tant qu'assistant(e) reconnu(e) de conseiller la personne assistée pour lui faire poser un geste qui vous impliquerait.

Se trouver en situation de conflit d'intérêts ne signifie pas pour autant que l'on soit fautif. Le conflit d'intérêts représente une situation à risque qu'il s'agit de déclarer, et non une condamnation.

2. Êtes-vous en situation de conflit d'intérêts par rapport à la personne souhaitant de l'assistance?

J'estime qu'aucune situation dans laquelle je me trouve ne me place en conflit d'intérêts à l'égard de la personne souhaitant de l'assistance.

J'estime qu'une ou plusieurs situations dans lesquelles je me trouve me placent en conflit d'intérêts à l'égard de la personne souhaitant de l'assistance.

► **Veillez préciser :** la nature et la durée de la ou des situations qui vous placent ou ont l'apparence d'un conflit d'intérêts, les personnes impliquées (famille, organismes, entreprises, etc.), les avantages dont vous bénéficiez ou pourriez bénéficier, etc.

i Avant de signer votre annexe, consultez également l'étape 5 de la trousse de demande – section « Annexe 4.B – Conflits d'intérêts ».



Premier(-ière) assistant(e) (suite)

C. Registre des assistant(e)s

Publication de certaines informations personnelles au registre des assistant(e)s reconnu(e)s

- Au terme de la démarche, les assistant(e)s pour lesquels (lesquelles) une décision positive sera rendue figureront dans un registre.
- Ce registre permettra aux tiers de vérifier l'identité de l'assistant(e) reconnu(e) lorsque des démarches de sa part seront effectuées pour obtenir de l'information au bénéfice de la personne assistée, en communiquer ou faire valoir ses décisions.
- Le nom et le prénom de l'assistant(e) seront publiés dans le volet public du registre. Ces informations seront ainsi accessibles à la population.
- Un volet privé du registre, accessible uniquement par les tiers qui y seront autorisés par l'assistant(e), présentera également le jour et le mois de naissance de l'assistant(e) à des fins d'identification.

VOS ENGAGEMENTS EN TANT QU'ASSISTANT(E)

Mes engagements

En tant qu'assistant(e), JE M'ENGAGE à :

- Agir avec le consentement de la personne assistée dans le but de faire valoir ses volontés, ses préférences et ses décisions auprès des tiers;
- Ne pas prendre de décisions au nom de la personne assistée;
- Ne pas agir dans une situation pour laquelle il existe un conflit d'intérêts entre mon intérêt personnel et celui de la personne souhaitant de l'assistance qui soumet la présente demande de reconnaissance;
- Respecter les instructions qui me seront données par la personne assistée à l'égard de la cueillette, l'utilisation et la communication des renseignements qui la concernent;
- Respecter la confidentialité des renseignements concernant la personne assistée auxquels j'aurai accès dans l'exercice de mes fonctions d'assistant(e), et ce, pendant et après ma charge d'assistance;
- Ne recueillir, n'utiliser ou ne communiquer des renseignements concernant la personne assistée qu'avec son consentement;
- Accéder, à utiliser ou à révéler des renseignements concernant la personne assistée uniquement dans la mesure où cela est nécessaire à ma charge d'assistance, au bénéfice de la personne assistée;
- Ne jamais communiquer mon numéro d'assistant(e), un code temporaire ou toute autre clé d'accès au registre des assistant(e)s autrement que dans l'exercice de ma charge d'assistance auprès des tiers. Ces informations sont de nature aussi confidentielle qu'un NIP, qu'un NAS, etc., et ne doivent jamais être partagés avec un autre membre de la famille, par exemple;
- Agir avec prudence et diligence;
- Faire valoir les volontés et préférences de la personne assistée.

JE COMPRENDS la portée et la signification de ce qui précède et

JE M'ENGAGE à respecter les obligations et engagements mentionnés dans la présente annexe et aux sections 4.A et 4.B de l'étape 5 de la trousse « Faire reconnaître un(e) assistant(e) » et

JE RECONNAIS qu'en cas de manquement à ces obligations et engagements, le Curateur public du Québec pourra :

- Mettre fin à ma reconnaissance en tant qu'assistant(e) si un élément donne sérieusement lieu de craindre que la personne assistée subisse un préjudice;
- Refuser ma proposition en tant qu'assistant(e) si je ne me suis pas acquitté(e) de mes obligations d'assistant(e) par le passé.

J'AUTORISE le Curateur public du Québec à publier mes informations personnelles (nom, prénom, jour et mois de naissance) au registre des assistant(e)s reconnu(e)s advenant une reconnaissance de mon rôle en tant qu'assistant(e).

Signature de l'assistant(e) proposé(e) *

Date *

AAAA-MM-JJ



Réservé au Curateur public du Québec

Deuxième assistant(e)

VOTRE DÉCLARATION EN TANT QU'ASSISTANT(E)

1. Nom de famille et prénom de l'assistant(e) proposé(e)

Nom de famille *

Prénom *

A. Respect de la vie privée de la personne souhaitant de l'assistance

Informations

Les articles 297.11 et 297.12 du Code civil du Québec autorisent toute personne officiellement reconnue comme assistant(e) à agir comme intermédiaire entre la personne assistée et les tiers.

Dans ce cadre, toute personne jouant le rôle d'assistant(e) doit respecter la vie privée de la personne assistée, c'est-à-dire ne recueillir, n'utiliser ou ne communiquer des renseignements qui concernent la personne assistée qu'avec son consentement et seulement lorsque cela est nécessaire pour exercer ses responsabilités d'assistant(e). Cette obligation de respecter la vie privée de la personne souhaitant de l'assistance s'applique aussi bien pendant qu'après la charge d'assistance.

Les informations visées comprennent tous les renseignements qui se rapportent à la personne concernée. Ils ne peuvent être recueillis ou communiqués sans le consentement de cette dernière.

Sans être exhaustifs, voici quelques exemples :

- Des informations fiscales ou autres détenues par Revenu Québec ou d'autres administrations;
- Les informations relatives à un dossier médical;
- Des informations bancaires;
- Le numéro de permis de conduire, d'assurance sociale ou de la carte de la Régie d'assurance maladie du Québec;
- Des informations sur les biens immobiliers ou sur les placements d'une personne;
- Un numéro de téléphone, une adresse, un nom, un prénom ou une date de naissance, etc.

De plus, la reconnaissance officielle n'autorise pas l'assistant(e) à se substituer à la personne assistée, que ce soit pour prendre des décisions à sa place ou signer des actes en son nom. La personne assistée conserve la pleine capacité à exercer ses droits civils.

❗ Avant de signer votre annexe, consultez également l'étape 5 de la trousse de demande – section « Annexe 4.A – Respect de la vie privée ».



Deuxième assistant(e) (suite)

B. Conflits d'intérêts

Informations

Un conflit d'intérêts correspond à une situation, des circonstances ou un contexte où une personne risque de modifier son jugement, de négliger une obligation ou une responsabilité ou de favoriser son intérêt personnel pour obtenir un avantage direct (pour elle-même) ou indirect (pour un parent, un proche, un associé).

Un(e) assistant(e) peut ainsi se trouver dans une situation de conflit d'intérêts lorsqu'il (elle) a la possibilité de favoriser ses intérêts personnels (ou ceux d'autres personnes) plutôt que les intérêts de la personne assistée. Il peut alors survenir une incompatibilité entre ses propres intérêts et les responsabilités associées à l'exercice de sa charge d'assistance.

Par extension, l'assistant(e) ne doit pas non plus tenir compte des intérêts de sa famille, de ses amis, de ses créanciers ou de toute autre personne, organisme ou entreprise lorsqu'il (elle) exerce sa charge.

L'article 297.15 du Code civil du Québec prévoit que tout(e) assistant(e) reconnu(e) ne peut agir dans une situation pour laquelle il existe un conflit entre son intérêt personnel et celui de la personne assistée. C'est-à-dire que vous n'avez pas le droit en tant qu'assistant(e) reconnu(e) de conseiller la personne assistée pour lui faire poser un geste qui vous impliquerait.

Se trouver en situation de conflit d'intérêts ne signifie pas pour autant que l'on soit fautif. Le conflit d'intérêts représente une situation à risque qu'il s'agit de déclarer, et non une condamnation.

2. Êtes-vous en situation de conflit d'intérêts par rapport à la personne souhaitant de l'assistance?

J'estime qu'aucune situation dans laquelle je me trouve ne me place en conflit d'intérêts à l'égard de la personne souhaitant de l'assistance.

J'estime qu'une ou plusieurs situations dans lesquelles je me trouve me placent en conflit d'intérêts à l'égard de la personne souhaitant de l'assistance.

► **Veillez préciser :** la nature et la durée de la ou des situations qui vous placent ou ont l'apparence d'un conflit d'intérêts, les personnes impliquées (famille, organismes, entreprises, etc.), les avantages dont vous bénéficiez ou pourriez bénéficier, etc.

i Avant de signer votre annexe, consultez également l'étape 5 de la trousse de demande – section « Annexe 4.B – Conflits d'intérêts ».



Deuxième assistant(e) (suite)

C. Registre des assistant(e)s

Publication de certaines informations personnelles au registre des assistant(e)s reconnu(e)s

- Au terme de la démarche, les assistant(e)s pour lesquels (lesquelles) une décision positive sera rendue figureront dans un registre.
- Ce registre permettra aux tiers de vérifier l'identité de l'assistant(e) reconnu(e) lorsque des démarches de sa part seront effectuées pour obtenir de l'information au bénéfice de la personne assistée, en communiquer ou faire valoir ses décisions.
- Le nom et le prénom de l'assistant(e) seront publiés dans le volet public du registre. Ces informations seront ainsi accessibles à la population.
- Un volet privé du registre, accessible uniquement par les tiers qui y seront autorisés par l'assistant(e), présentera également le jour et le mois de naissance de l'assistant(e) à des fins d'identification.

VOS ENGAGEMENTS EN TANT QU'ASSISTANT(E)

Mes engagements

En tant qu'assistant(e), JE M'ENGAGE à :

- Agir avec le consentement de la personne assistée dans le but de faire valoir ses volontés, ses préférences et ses décisions auprès des tiers;
- Ne pas prendre de décisions au nom de la personne assistée;
- Ne pas agir dans une situation pour laquelle il existe un conflit d'intérêts entre mon intérêt personnel et celui de la personne souhaitant de l'assistance qui soumet la présente demande de reconnaissance;
- Respecter les instructions qui me seront données par la personne assistée à l'égard de la cueillette, l'utilisation et la communication des renseignements qui la concernent;
- Respecter la confidentialité des renseignements concernant la personne assistée auxquels j'aurai accès dans l'exercice de mes fonctions d'assistant(e), et ce, pendant et après ma charge d'assistance;
- Ne recueillir, n'utiliser ou ne communiquer des renseignements concernant la personne assistée qu'avec son consentement;
- Accéder, à utiliser ou à révéler des renseignements concernant la personne assistée uniquement dans la mesure où cela est nécessaire à ma charge d'assistance, au bénéfice de la personne assistée;
- Ne jamais communiquer mon numéro d'assistant(e), un code temporaire ou toute autre clé d'accès au registre des assistant(e)s autrement que dans l'exercice de ma charge d'assistance auprès des tiers. Ces informations sont de nature aussi confidentielle qu'un NIP, qu'un NAS, etc., et ne doivent jamais être partagés avec un autre membre de la famille, par exemple;
- Agir avec prudence et diligence;
- Faire valoir les volontés et préférences de la personne assistée.

JE COMPRENDS la portée et la signification de ce qui précède et

JE M'ENGAGE à respecter les obligations et engagements mentionnés dans la présente annexe et aux sections 4.A et 4.B de l'étape 5 de la trousse « Faire reconnaître un(e) assistant(e) » et

JE RECONNAIS qu'en cas de manquement à ces obligations et engagements, le Curateur public du Québec pourra :

- Mettre fin à ma reconnaissance en tant qu'assistant(e) si un élément donne sérieusement lieu de craindre que la personne assistée subisse un préjudice;
- Refuser ma proposition en tant qu'assistant(e) si je ne me suis pas acquitté(e) de mes obligations d'assistant(e) par le passé.

J'AUTORISE le Curateur public du Québec à publier mes informations personnelles (nom, prénom, jour et mois de naissance) au registre des assistant(e)s reconnu(e)s advenant une reconnaissance de mon rôle en tant qu'assistant(e).

Signature de l'assistant(e) proposé(e) *

Date *

AAAA-MM-JJ



VOS AUTRES PROCHES

Le Code civil du Québec prévoit que le Curateur public du Québec notifie la demande de reconnaissance à **au moins deux personnes**. Les proches à notifier doivent être majeur(e)s, à l'exception des mineur(e)s pleinement émancipé(e)s par le tribunal. Les proches peuvent faire partie de la famille de la personne souhaitant de l'assistance ou de son entourage si ces personnes lui démontrent un intérêt particulier, comme un(e) ami(e) proche. **Notez cependant que l'assistant(e) ne peut être inscrit(e) en tant que proche.**

Ces informations sont obligatoires afin que votre demande soit considérée.

- ▶ Utilisez uniquement ce formulaire si vous souhaitez ajouter un ou plusieurs proches en complément des deux que vous avez déjà identifiés dans votre formulaire de demande de reconnaissance.
- ▶ Vous pouvez ajouter jusqu'à trois proches supplémentaires.

Troisième proche à notifier

Section A. – Renseignements sur l'identité de votre troisième proche

Qui est le (la) troisième proche à notifier?

Nom de famille *

Prénom *

Section B. – Votre relation avec ce ou cette proche

Quel est votre lien avec ce ou cette proche?

Choisissez l'option qui correspond à votre situation. *

<input type="checkbox"/> Conjoint(e) <input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Ami(e) / Proche	<input type="checkbox"/> Autre, précisez ▶	<input type="text"/>
--	--	----------------------

Section C. – Pour joindre votre proche

Quelle est l'adresse de correspondance de votre proche?

Numéro Rue *

Appartement / Unité

Ville, village ou municipalité *

Province (pays pour les résidents hors Canada) *

Code postal *



Troisième proche à notifier (suite)

Section D. – Les préférences de communication de votre proche

Dans quelle langue cette personne souhaite-t-elle être servie? Notez que pour que l'on communique en anglais avec votre proche, cette personne doit répondre aux critères d'exception tels que stipulés dans la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. Voir les exceptions dans [Modernisation de la Charte de la langue française | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/modernisation/la-charte-de-la-langue-francaise).

Un seul choix possible *

Français

Anglais

Quelle est l'adresse courriel de votre proche?

Adresse courriel

	@	
--	---	--

Quatrième proche à notifier

Section A. – Renseignements sur l'identité de votre quatrième proche

Qui est le (la) quatrième proche à notifier?

Nom de famille *

Prénom *

Section B. – Votre relation avec ce ou cette proche

Quel est votre lien avec ce ou cette proche?

Choisissez l'option qui correspond à votre situation. *

Conjoint(e)

Enfant

Parent

Ami(e) / Proche

Autre, précisez ►

Section C. – Pour joindre votre proche

Quelle est l'adresse de correspondance de votre proche?

Numéro

Rue *

Appartement / Unité

Ville, village ou municipalité *

Province (pays pour les résidents hors Canada) *

Code postal *



Quatrième proche à notifier (suite)

Section D. – Les préférences de communication de votre proche

Dans quelle langue cette personne souhaite-t-elle être servie? Notez que pour que l'on communique en anglais avec votre proche, cette personne doit répondre aux critères d'exception tels que stipulés dans la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. Voir les exceptions dans [Modernisation de la Charte de la langue française | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#).

Un seul choix possible *

Français

Anglais

Quelle est l'adresse courriel de votre proche?

Adresse courriel

	@	
--	---	--

Cinquième proche à notifier

Section A. – Renseignements sur l'identité de votre cinquième proche

Qui est le (la) cinquième proche à notifier?

Nom de famille *

Prénom *

Section B. – Votre relation avec ce ou cette proche

Quel est votre lien avec ce ou cette proche?

Choisissez l'option qui correspond à votre situation. *

Conjoint(e)

Enfant

Parent

Ami(e) / Proche

Autre, précisez ►

Section C. – Pour joindre votre proche

Quelle est l'adresse de correspondance de votre proche?

Numéro

Rue *

Appartement / Unité

Ville, village ou municipalité *

Province (pays pour les résidents hors Canada) *

Code postal *



Cinquième proche à notifier (suite)

Section D. – Les préférences de communication de votre proche

Dans quelle langue cette personne souhaite-t-elle être servie? Notez que pour que l'on communique en anglais avec votre proche, cette personne doit répondre aux critères d'exception tels que stipulés dans la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. Voir les exceptions dans [Modernisation de la Charte de la langue française | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/modernisation/la-chartre-de-la-langue-francaise).

Un seul choix possible *

Français

Anglais

Quelle est l'adresse courriel de votre proche?

Adresse courriel

	@	
--	---	--